

DECRET N° D/2014/ 162 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE
A LA PREFECTURE MARITIME**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

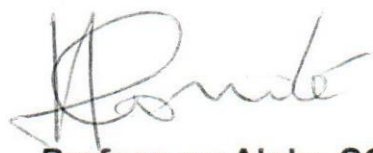
- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi L/2001/029/AN adoptant et promulguant la Loi portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publics ;
- Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 Décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République ;
- Vu le Décret D/2012/081/PRG/SGG du 18 juin 2012 portant création d'une Préfecture Maritime en République de Guinée ;
- Vu le Décret D/2012/082/PRG/SGG du 18 juin 2012 portant Nomination du Préfet Maritime ;

DECRETE

Article Premier : Monsieur N'famara DIOMANDE, ancien Chef d'Etat Major Adjoint de la Marine Nationale, est nommé **Adjoint au Préfet Maritime**.

Article 2 : Le présent Décret prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 08 JUIL. 2014



Professeur Alpha CONDE